

MAIRIE DE FOURS

Canton de L'Estuaire – Département de la Gironde

33390 FOURS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 Février 2022

Nombre de conseillers en exercice : **11**

Présents : **09**

Votants : **11**

L'an *deux mille vingt-deux, le vingt-cinq janvier*, le Conseil Municipal de la Commune de **FOURS**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Jean-Michel BELIS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le *17 Février 2022*

Présents : M. BELIS, Mme JEANNIN, MM CASTINCAUD et LAPIERRE, Mme BORDENAVE, M. CHAMOULAUD, Mme DROTS, MM DUPONT et PASTOR.

Absent excusé : Mme LEDOUX et M. ROSSIGNOL

Pouvoirs : Mme LEDOUX à Mme BORDENAVE ; M. ROSSIGNOL à M. CASTINCAUD

La séance est ouverte à 18H45

M. CHAMOULAUD Éric est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 25 Janvier 2022 est approuvé à l'unanimité.

1) Une ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget est nécessaire pour payer les factures d'investissement (imprimante secrétariat, panneau communale et terrain pour la bâche incendie). Les Membres du Conseil vote **POUR** à 11 voix.

2) Suite à l'avis favorable du Comité Technique du CDG33 en date du 15 février concernant le temps de travail 1607h, la journée de solidarité et le temps de travail annualisé et après lecture des délibérations, le conseil approuve à **11 voix POUR**.

3) Suite à l'avis favorable du Comité Technique du CDG33 en date du 15 février concernant les Lignes Directrices de Gestion et après lecture et délibération, le conseil **vote à 11 voix POUR** les LDG.

Questions diverses :

- Budget 2022 Investissement : bâche incendie (environ 15 000€ ht) ; électrification du clocher de l'église (4 200€) ; lino pour le dortoir (voir avec M. LAPIERRE) ; remplacement des luminaires dans la classe des petites sections (460€), routes (terminé le devant de l'école) ; dalles de la mairie et pose d'une vmc à la garderie
- PCS 2022 : inverser les rôles de titulaires/suppléants : Nadia devient titulaire et Philippe son suppléant ; Alexandre BORDENAVE devient titulaire et M. CARO son suppléant.
- Tableau de permanences : envoi d'un mail pour avoir les dispo de tout le monde.
- Marathon : le samedi 14 Mai : prévoir des bénévoles

La séance est levée à 20h00

BELIS Jean-Michel	JEANNIN Véronique	CASTINCAUD Vincent	LAPIERRE Philippe
LEDOUX Carole Absente excusée	BORDENAVE Nadia	CHAMOULAUD Éric	ROSSIGNOL Guillaume Absent excusé
DROTS Sandrine	DUPONT Patrick	PASTOR Georges-André	